


SAS IN EXTENSO AUVERGNE RHONE ALPES
ETATS FINANCIERS
Au 30 juin 2023

53 AVENUE ALBERT EINSTEIN
69100 VILLEURBANNE

Siret : 43471387100144

Certifiés conformes
le 14/11/2023


COMPTE DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2023	30/06/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	1 286		1 286	1 264
Production vendue (biens)	-8 588		-8 588	
Production vendue (services)	20 302 532	33 504	20 336 036	19 746 069
Chiffre d'affaires net	20 295 230	33 504	20 328 734	19 747 334
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			104 667	138 762
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			109 584	421 108
Autres produits			3 967	5 660
Total produits d'exploitation (I)			20 546 953	20 312 863
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			5 781 002	5 546 828
Impôts, taxes et versements assimilés			542 457	527 725
Salaires et traitements			6 976 569	6 756 414
Charges sociales			2 626 538	2 557 312
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			232 749	241 693
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			164 768	126 429
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			20 459	34 715
Autres charges			1 678 369	1 915 689
Total charges d'exploitation (II)			18 022 912	17 706 806
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 524 041	2 606 058
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			42 120	38 610
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			703	2 239
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			42 823	40 849
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			6 748	10 826
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			6 748	10 826
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			36 075	30 023
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			2 560 116	2 636 081


COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2023	30/06/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	142	1 092
Sur opérations en capital	1 023	32 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	1 165	33 092
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	226	
Sur opérations en capital		32 000
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	226	32 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	939	1 092
Participation des salariés aux résultats (IX)	366 081	284 471
Impôts sur les bénéfices (X)	528 227	580 189
Total des produits (I+III+V+VII)	20 590 941	20 386 804
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	18 924 194	18 614 291
BENEFICE OU PERTE	1 666 747	1 772 513
<i>(a) Y compris :</i>		
- <i>Redevances de crédit-bail mobilier</i>		
- <i>Redevances de crédit-bail immobilier</i>		
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>		
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>		
<i>(3) Dont produits concernant les entités liées</i>	42 823	2 227
<i>(4) Dont intérêts concernant les entités liées</i>		328

SAS IN EXTENSO AUVERGNE RHONE ALPES
ETATS FINANCIERS
Au 30 juin 2023

53 AVENUE ALBERT EINSTEIN
69100 VILLEURBANNE

Siret : 43471387100144

Certifiés conformes
le 14/11/2023


BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2023	Net 30/06/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	36 072	35 952	120	520
Fonds commercial (1)	8 993 605		8 993 605	8 993 605
Autres immobilisations incorporelles	3 872 939	412	3 872 528	3 872 528
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 660 276	1 730 297	929 979	965 342
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 164 893		1 164 893	1 134 893
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	2 846	84	2 762	2 762
Prêts	5 133		5 133	1 800
Autres immobilisations financières	254 361		254 361	250 443
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	16 990 126	1 766 745	15 223 381	15 221 892
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	7 193 997	1 168 983	6 025 014	5 450 647
Autres créances	854 161		854 161	568 920
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	8		8	8
Disponibilités	2 461 046		2 461 046	2 839 689
Charges constatées d'avance (3)	151 540		151 540	158 353
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 660 752	1 168 983	9 491 769	9 017 617
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	27 650 878	2 935 728	24 715 150	24 239 509
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			5 133	1 800
(3) Dont à plus d'un an (brut)			697 791	688 460

BILAN PASSIF

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	9 243 150	9 243 150
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 747 412	1 747 412
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	891 482	802 856
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	250 377	230 257
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 666 747	1 772 513
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	45 465	45 465
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13 844 633	13 841 653
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	14 456	36 456
Provisions pour charges	158 223	170 465
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	172 679	206 921
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	509 248	698 878
Emprunts et dettes financières diverses (3)	59 265	124 586
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 475 213	1 185 675
Dettes fiscales et sociales	4 689 165	4 350 118
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	31 476	155
Autres dettes	21 836	90 630
Produits constatés d'avance	3 911 635	3 740 893
TOTAL DETTES (1)	10 697 838	10 190 935
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	24 715 150	24 239 509
(1) Dont à plus d'un an (a)	345 665	467 835
(1) Dont à moins d'un an (a)	10 352 174	9 723 099
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	78	78
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compagnie
Française
de Contrôle
& d'Expertise

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023

Société par Actions Simplifiée

IN EXTENSO AUVERGNE RHONE ALPES

53, avenue Albert Einstein
69 100 Villeurbanne

112 bis, rue Cardinet - 75017 PARIS - Tél. : 01 40 53 39 80 – www.cfce-feco.fr

S.A. au capital de 37 000 €

RCS Paris B 602 006 116 - Code NAF 6920 Z - N° TVA intracommunautaire : FR 95602006116

Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023

Société par Actions Simplifiée
IN EXTENSO AUVERGNE RHONE-ALPES
53, avenue Albert Einstein
69 100 Villeurbanne

A l'assemblée générale de la société **IN EXTENSO AUVERGNE RHONE-ALPES**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **IN EXTENSO AUVERGNE RHONE-ALPES** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

.../...

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note « Fonds commercial » de l'annexe (page 11) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation dudit fonds.
- La note « Immobilisations financières » de l'annexe (page 12) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

.../...

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

.../...

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que le présent rapport n'a pu être mis à disposition des associés dans le délai prévu par l'article 24 de vos statuts, la documentation juridique nous étant parvenue tardivement.

Paris, le 8 novembre 2023

**Compagnie Française
de Contrôle et d'Expertise
"C.F.C.E."**

Société de commissaires aux comptes



Albert ABEHSSERA
Expert-comptable diplômé
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2023	Net 30/06/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	36 072	35 952	120	520
Fonds commercial (1)	8 993 605		8 993 605	8 993 605
Autres immobilisations incorporelles	3 872 939	412	3 872 528	3 872 528
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 660 276	1 730 297	929 979	965 342
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 164 893		1 164 893	1 134 893
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	2 846	84	2 762	2 762
Prêts	5 133		5 133	1 800
Autres immobilisations financières	254 361		254 361	250 443
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	16 990 126	1 766 745	15 223 381	15 221 892
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	7 193 997	1 168 983	6 025 014	5 450 647
Autres créances	854 161		854 161	568 920
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	8		8	8
Disponibilités	2 461 046		2 461 046	2 839 689
Charges constatées d'avance (3)	151 540		151 540	158 353
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 660 752	1 168 983	9 491 769	9 017 617
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	27 650 878	2 935 728	24 715 150	24 239 509
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			5 133	1 800
(3) Dont à plus d'un an (brut)			697 791	688 460

BILAN PASSIF

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	9 243 150	9 243 150
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 747 412	1 747 412
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	891 482	802 856
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	250 377	230 257
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 666 747	1 772 513
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	45 465	45 465
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13 844 633	13 841 653
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	14 456	36 456
Provisions pour charges	158 223	170 465
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	172 679	206 921
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	509 248	698 878
Emprunts et dettes financières diverses (3)	59 265	124 586
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 475 213	1 185 675
Dettes fiscales et sociales	4 689 165	4 350 118
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	31 476	155
Autres dettes	21 836	90 630
Produits constatés d'avance	3 911 635	3 740 893
TOTAL DETTES (1)	10 697 838	10 190 935
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	24 715 150	24 239 509
(1) Dont à plus d'un an (a)	345 665	467 835
(1) Dont à moins d'un an (a)	10 352 174	9 723 099
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	78	78
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTES DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2023	30/06/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	1 286		1 286	1 264
Production vendue (biens)	-8 588		-8 588	
Production vendue (services)	20 302 532	33 504	20 336 036	19 746 069
Chiffre d'affaires net	20 295 230	33 504	20 328 734	19 747 334
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			104 667	138 762
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			109 584	421 108
Autres produits			3 967	5 660
Total produits d'exploitation (I)			20 546 953	20 312 863
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			5 781 002	5 546 828
Impôts, taxes et versements assimilés			542 457	527 725
Salaires et traitements			6 976 569	6 756 414
Charges sociales			2 626 538	2 557 312
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			232 749	241 693
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			164 768	126 429
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			20 459	34 715
Autres charges			1 678 369	1 915 689
Total charges d'exploitation (II)			18 022 912	17 706 806
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 524 041	2 606 058
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			42 120	38 610
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			703	2 239
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			42 823	40 849
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			6 748	10 826
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			6 748	10 826
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			36 075	30 023
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			2 560 116	2 636 081

COMPTES DE RESULTAT

	30/06/2023	30/06/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	142	1 092
Sur opérations en capital	1 023	32 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	1 165	33 092
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	226	
Sur opérations en capital		32 000
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	226	32 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	939	1 092
Participation des salariés aux résultats (IX)	366 081	284 471
Impôts sur les bénéfices (X)	528 227	580 189
Total des produits (I+III+V+VII)	20 590 941	20 386 804
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	18 924 194	18 614 291
BENEFICE OU PERTE	1 666 747	1 772 513
<i>(a) Y compris :</i>		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	42 823	2 227
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		328

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS IN EXTENSO AUVERGNE RHONE ALPES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023, dont le total est de 24 715 150 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 666 747 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/07/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les travaux en cours à la clôture de l'exercice sont traités au prix de vente avec prise en compte des bonis et malis et en retenant la méthode de l'avancement.

Ils figurent en "Clients - facture à établir" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.

Identité de la société Mère consolidant les comptes de la société :

Avenir I.E.

Société par actions simplifiée

au capital de 86 073 502.50 euros.

Nombre de titres : 3 825 489

Siège social : 106, Cours Charlemagne 69002 LYON

844 333 245 RCS LYON

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Logiciels : 1 à 2 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans

* Matériel de transport : 3 à 5 ans

* Matériel de bureau : 4 à 5 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires (Droit de mutation, honoraires et frais d'actes).

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net corrigée de la filiale ou en fonction de ses perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable inscrite à l'actif du bilan (augmentée le cas échéant du mali technique affecté aux titres de participation), une provision pour dépréciation des titres est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 12 mois,

- 50 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 6 et 12 mois.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	8 993 605			8 993 605
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 909 012			3 909 012
Immobilisations incorporelles	12 902 616			12 902 616
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 167 060	55 372		1 222 431
- Matériel de transport	53 658	41 058		94 716
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 242 571	100 557		1 343 129
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 463 289	196 987		2 660 276
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 134 893	30 000		1 164 893
- Autres titres immobilisés	2 846			2 846
- Prêts et autres immobilisations financières	252 243	12 074	4 823	259 495
Immobilisations financières	1 389 982	42 074	4 823	1 427 233
ACTIF IMMOBILISE	16 755 887	239 061	4 823	16 990 126

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		196 987	42 074	239 061
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		196 987	42 074	239 061
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			4 823	4 823
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			4 823	4 823

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion.

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

	30/06/2023
Éléments achetés	257 216
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	8 736 388
Total	8 993 605

Les fonds de commerce sont évalués au coût d'acquisition.

Les malis de fusion représentent un montant global de 3 872 528 € et sont comptabilisés en 208100.

Les fonds de commerces se décomposent comme suit :

Issu de l'apport en 06/2006 de IN EXTENSO RHONE ALPES - 2 579 138 €

Issu de l'achat effectué en 05/2006 auprès de DELOITTE - 96 146 €

NOTES SUR LE BILAN

Issu de l'apport en 03/2007 de FINANCIERE IN EXTENSO RHONE ALPES (Groupe JMF/BDO Marque et Gendrot) - 3 789 979 €

Fusion CBP 12/2007 - 2 777 054 € dont 1 158 118 € de mali de fusion

Fusion RP Conseil 12/2007 - 1 457 952 € dont 1 048 220 € de mali de fusion

TUP PERIN PERILLON AUDIT 01/2009 - 132 227 € dont 122 699 € de mali de fusion

TUP ISF SARL 01/2009 - 7 622 €

Issu de l'achat effectué en 06/2011 auprès du cabinet DESITTER - 72 000 €

Mali de fusion CABINET DESITTER le 09/01/2012 - 842 749 €

Acquisition du fonds de commerce de Clermont Ferrand par adjudication en 03/2012 pour 17 070 €

Cession de clientèle pour 32 000 € à la société CAGEX au 01/07/2021

Fusion avec la société AS PAIE le 30/06/2013 - 539 385 € dont 449 385 € de mali de fusion transféré en compte 208100

Acquisition du fonds de commerce SGCE - 72 000 €

Fusion CABINET NOVEL 05/2017 - 263 454 € dont 67 937 € de mali de fusion transféré en compte 208100

Mali de fusion sur cabinet NOVEL 05-2017 - 67 937 €

Mali de fusion sur société S3C 03/2018 de 183 419,60 €

Ils ne font l'objet d'aucun amortissement.

Immobilisations financières

Titres de participation

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat, et, le cas échéant des frais liés à l'acquisition (Droit de mutation, honoraires et frais d'actes).

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net corrigée de la filiale ou en fonction de ses perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable inscrite à l'actif du bilan (augmentée le cas échéant du mali technique affecté aux titres de participation), une provision pour dépréciation des titres est constituée du montant de la différence.

NOTES SUR LE BILAN

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU AUDICOGEST 38230 TIGNIEU JAMEYZIEU	175 500	399 446	100,00	54 275
LE HUB TRANSMISSION 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT	320 000		9,38	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 164 137	1 164 137			42120
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 964	400		36 364
Immobilisations incorporelles	35 964	400		36 364
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	547 265	109 802		657 067
- Matériel de transport	37 854	6 605		44 459
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	912 829	115 942		1 028 771
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 497 948	232 349		1 730 297
ACTIF IMMOBILISE	1 533 912	232 749		1 766 661

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 459 193 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	5 133	5 133	
Autres	254 361		254 361
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 193 997	6 496 206	697 791
Autres	854 161	854 161	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	151 540	151 540	
Total	8 459 193	7 507 041	952 152
Prêts accordés en cours d'exercice	4 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice	667		

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE groupe IE	255 762
Clients - FAE hors groupe	1 322 154
RRR à obtenir & avoirs à recevoir	29 228
Etat - produits à recevoir	2 667
Divers - Produits à recevoir	8 826
Total	1 618 637

NOTES SUR LE BILAN

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				84
Immobilisations financières	84			
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	1 032 032	164 768	27 817	1 168 983
Total	1 032 116	164 768	27 817	1 169 067
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		164 768	27 817	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 9 243 150,00 euros décomposé en 184 863 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 21/11/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	1 772 513
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 772 513
Affectations aux réserves	108 746
Distributions	1 663 767
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	1 772 513

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2023
Capital	9 243 150				9 243 150
Primes d'émission	1 747 412				1 747 412
Réserve légale	802 856	88 626	88 626		891 482
Réserves générales	230 257	20 121	20 121		250 377
Résultat de l'exercice	1 772 513	-1 772 513	1 666 747	1 772 513	1 666 747
<i>Dividendes</i>		1 663 767			
Provisions réglementées	45 465				45 465
Total Capitaux Propres	13 841 653		1 775 493	1 772 513	13 844 633

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	45 465			45 465
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	45 465			45 465
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

NOTES SUR LE BILAN

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	36 456		22 000		14 456
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	170 465	20 459	32 702		158 223
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	206 921	20 459	54 702		172 679
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		20 459	54 702		
Financières					
Exceptionnelles					

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 697 838 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	78	78		
- à plus de 1 an à l'origine	509 170	222 770	286 400	
Emprunts et dettes financières divers (*)	59 265			59 265
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 475 213	1 475 213		
Dettes fiscales et sociales	4 689 165	4 689 165		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	31 476	31 476		
Autres dettes (**)	21 836	21 836		
Produits constatés d'avance	3 911 635	3 911 635		
Total	10 697 838	10 352 174	286 400	59 265
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	150 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	339 189			
(**) Dont envers les groupes et associés				

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	783 130
Fournisseurs - FAR hors groupe	269 381
Dettes provisionnées pour CP	726 348
Dettes provisionnées pour RTT	104 862
Dettes prov. sur part. des salariés	356 579
Personnel - Autres charges à payer	33 897
Personnel - Primes à payer	825 166
Orga. sociaux - CS sur CP	309 441
Orga. sociaux - Autres CS à payer	301 253
Charges à payer taxe organique	14 310
Charges à payer form prof. contin	8 262
Charges à payer particip eff constr	46 908
Etat - Charges à payer	658
Charge à payer - CFE	27 728
Charge à payer - Taxe foncière	41 528
Charge à payer - TVTS	1 767
Charge à payer - Taxe handicap	15 316
Charge à payer - Divers	809
RRR à accorder et autres AAE	7 693
Divers - Charges à payer	2 579
Total	3 877 612

Autres informations

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	151 540		
Total	151 540		

NOTES SUR LE BILAN**Produits constatés d'avance**

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	3 911 635		
Total	3 911 635		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	-98 044		-98 044
Ventes de produits intermédiaires	89 455		89 455
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	19 021 932	33 504	19 055 436
Ventes de marchandises	1 286		1 286
Produits des activités annexes	1 280 600		1 280 600
TOTAL	20 295 230	33 504	20 328 734

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 27 328 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - Transferts de charges	9 503	
79120000 - Remboursement agefos - Autres frais	2 077	
79140000 - Avantages en nature hors associés	13 991	
79150000 - Trf de charges - Divers social	1 494	
	27 066	
Total	27 066	

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	2 560 116	616 472	1 943 644
+ Résultat exceptionnel	939	235	704
- Participations des salariés	366 081	88 480	277 601
Résultat comptable	2 194 974	528 227	1 666 747
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 68 437 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	45 465
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	45 465
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles	319 213
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	319 213
C. Déficit reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future	91 249
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2006, la société SAS IN EXTENSO AUVERGNE RHONE ALPES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe Financière In Extenso Auvergne Rhône Alpes, 53 avenue ALBERT EINSTEIN 69100 VILLEURBANNE.

AUTRES INFORMATIONS

Evènements postérieurs à la clôture test

La société a acquis en date du 03/07/2023 la majorité des titres du cabinet FINANCIERE BLANC ET ASSOCIES.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement des titres AUDICOGEST</i>	97 105
Autres engagements donnés	97 105
Total	97 105
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

AUTRES INFORMATIONS

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Engagements retraites reçus</i>	125 331
Autres engagements reçus	125 331
Total	125 331
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 283 554 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 158 223 euros

Les engagements ont été constatés pour partie sous forme de provisions. Ils figurent au poste « provisions pour risques et charges » au bilan pour 158 223 euros.

Les engagements sont en partie couverts par une assurance spécifique pour un montant valorisé à 125 331 € au 30/06/2023.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans.

Le calcul tient compte des paramètres suivants :

- Taux d'actualisation : 3.85%
- Taux de progression des salaires : 2% constant
- Taux de rotation du personnel suivant ancienneté :
 - moins de 5 ans d'ancienneté : taux de rotation de 16% (contre 14% en N-1)
 - de 5 à 15 ans d'ancienneté : taux de rotation de 10% (contre 9% en N-1)
 - plus de 15 ans d'ancienneté : taux de rotation de 3% (contre 4% en N-1)
- A 5 ans du départ à la retraite : taux de rotation de 0%
- Table de mortalité : TV 88/90
- Un taux de charges patronales fixé à 45%

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 30 000 euros

IN EXTENSO AUVERGNE RHONE ALPES
Société par actions simplifiée au capital de 9 243 150 euros
Siège social : 53, avenue Albert Einstein, 69100 VILLEURBANNE
434 713 871 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 14 NOVEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 1 666 747,24 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 666 747,24 euros
A la réserve légale <i>Ainsi intégralement dotée</i>	32 832,92 euros

Solde	1 633 914,32 euros
Prélèvement sur le compte "autres réserves"	29 852,68 euros

Solde	1 663 767,00 euros
A titre de dividendes Soit 9,00 euros par action	1 663 767,00 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 663 767,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution. L'abattement de 40 % n'est cependant pas applicable aux dividendes versés à des personnes morales, soit :

- 135 euros soumis à abattement de 40%
- 1 663 632,00 euros non soumis à abattement de 40 %

Le dividende serait mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Nous vous informons que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2020 :

1 257 068,40 euros, soit 6,80 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 257 068,40 euros

Exercice clos le 30 juin 2021 :

1 441 931,40 euros, soit 7,80 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 441 931,40 euros

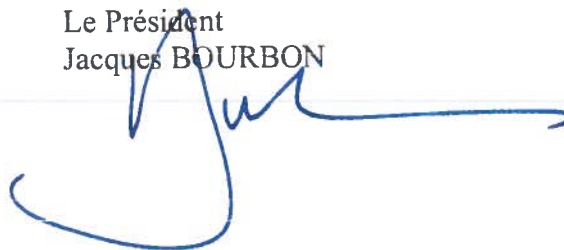
Exercice clos le 30 juin 2022 :

1 663 767,00 euros, soit 9,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 663 767,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 14 novembre 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.


Certifié conforme
Le Président
Jacques BOURBON



SAS IN EXTENSO AUVERGNE RHONE ALPES
ETATS FINANCIERS
Au 30 juin 2023

53 AVENUE ALBERT EINSTEIN
69100 VILLEURBANNE

Siret : 43471387100144

Certifiés conformes
le 14/11/2023


REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS IN EXTENSO AUVERGNE RHONE ALPES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023, dont le total est de 24 715 150 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 1 666 747 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/07/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les travaux en cours à la clôture de l'exercice sont traités au prix de vente avec prise en compte des bonis et malis et en retenant la méthode de l'avancement.

Ils figurent en "Clients - facture à établir" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.

Identité de la société Mère consolidant les comptes de la société :

Avenir I.E.

Société par actions simplifiée

au capital de 86 073 502.50 euros.

Nombre de titres : 3 825 489

Siège social : 106, Cours Charlemagne 69002 LYON

844 333 245 RCS LYON

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Logiciels : 1 à 2 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans

* Matériel de transport : 3 à 5 ans

* Matériel de bureau : 4 à 5 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires (Droit de mutation, honoraires et frais d'actes).

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net corrigé de la filiale en fonction de ses perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable inscrite à l'actif du bilan (augmentée le cas échéant du mali technique affecté aux titres de participation), une provision pour dépréciation des titres est constituée du montant de la différence.

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires (Droit de mutation, honoraires et frais d'actes).

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net corrigée de la filiale ou en fonction de ses perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable inscrite à l'actif du bilan (augmentée le cas échéant du mali technique affecté aux titres de participation), une provision pour dépréciation des titres est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	8 993 605			8 993 605
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 909 012			3 909 012
Immobilisations incorporelles	12 902 616			12 902 616
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 167 060	55 372		1 222 431
- Matériel de transport	53 658	41 058		94 716
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 242 571	100 557		1 343 129
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 463 289	196 987		2 660 276
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 134 893	30 000		1 164 893
- Autres titres immobilisés	2 846			2 846
- Prêts et autres immobilisations financières	252 243	12 074	4 823	259 495
Immobilisations financières	1 389 982	42 074	4 823	1 427 233
ACTIF IMMOBILISE	16 755 887	239 061	4 823	16 990 126

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		196 987	42 074	239 061
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		196 987	42 074	239 061
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			4 823	4 823
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			4 823	4 823

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion.

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

	30/06/2023
Éléments achetés	257 216
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	8 736 388
Total	8 993 605

Les fonds de commerce sont évalués au coût d'acquisition.

Les malis de fusion représentent un montant global de 3 872 528 € et sont comptabilisés en 208100.

Les fonds de commerces se décomposent comme suit :

Issu de l'apport en 06/2006 de IN EXTENSO RHONE ALPES - 2 579 138 €

Issu de l'achat effectué en 05/2006 auprès de DELOITTE - 96 146 €

NOTES SUR LE BILAN

Issu de l'apport en 03/2007 de FINANCIERE IN EXTENSO RHONE ALPES (Groupe JMF/BDO Marque et Gendrot) - 3 789 979 €

Fusion CBP 12/2007 - 2 777 054 € dont 1 158 118 € de mali de fusion

Fusion RP Conseil 12/2007 - 1 457 952 € dont 1 048 220 € de mali de fusion

TUP PERIN PERILLON AUDIT 01/2009 - 132 227 € dont 122 699 € de mali de fusion

TUP ISF SARL 01/2009 - 7 622 €

Issu de l'achat effectué en 06/2011 auprès du cabinet DESITTER - 72 000 €

Mali de fusion CABINET DESITTER le 09/01/2012 - 842 749 €

Acquisition du fonds de commerce de Clermont Ferrand par adjudication en 03/2012 pour 17 070 €

Cession de clientèle pour 32 000 € à la société CAGEX au 01/07/2021

Fusion avec la société AS PAIE le 30/06/2013 - 539 385 € dont 449 385 € de mali de fusion transféré en compte 208100

Acquisition du fonds de commerce SGCE - 72 000 €

Fusion CABINET NOVEL 05/2017 - 263 454 € dont 67 937 € de mali de fusion transféré en compte 208100

Mali de fusion sur cabinet NOVEL 05-2017 - 67 937 €

Mali de fusion sur société S3C 03/2018 de 183 419,60 €

Ils ne font l'objet d'aucun amortissement.

Immobilisations financières

Titres de participation

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat, et, le cas échéant des frais liés à l'acquisition (Droit de mutation, honoraires et frais d'actes).

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net corrigée de la filiale ou en fonction de ses perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable inscrite à l'actif du bilan (augmentée le cas échéant du mali technique affecté aux titres de participation), une provision pour dépréciation des titres est constituée du montant de la différence.

NOTES SUR LE BILAN

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU AUDICOGEST 38230 TIGNIEU JAMEYZIEU	175 500	399 446	100,00	54 275
LE HUB TRANSMISSION 92100 BOULOGNE-BILLAN COURT	320 000		9,38	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 164 137	1 164 137			42120
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 964	400		36 364
Immobilisations incorporelles	35 964	400		36 364
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	547 265	109 802		657 067
- Matériel de transport	37 854	6 605		44 459
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	912 829	115 942		1 028 771
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 497 948	232 349		1 730 297
ACTIF IMMOBILISE	1 533 912	232 749		1 766 661

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 459 193 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	5 133	5 133	
Autres	254 361		254 361
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 193 997	6 496 206	697 791
Autres	854 161	854 161	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	151 540	151 540	
Total	8 459 193	7 507 041	952 152
Prêts accordés en cours d'exercice	4 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice	667		

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE groupe IE	255 762
Clients - FAE hors groupe	1 322 154
RRR à obtenir & avoirs à recevoir	29 228
Etat - produits à recevoir	2 667
Divers - Produits à recevoir	8 826
Total	1 618 637

NOTES SUR LE BILAN

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	84			84
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	1 032 032	164 768	27 817	1 168 983
Total	1 032 116	164 768	27 817	1 169 067
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		164 768	27 817	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 9 243 150,00 euros décomposé en 184 863 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 21/11/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	1 772 513
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 772 513
Affectations aux réserves	108 746
Distributions	1 663 767
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	1 772 513

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2023
Capital	9 243 150				9 243 150
Primes d'émission	1 747 412				1 747 412
Réserve légale	802 856	88 626	88 626		891 482
Réserves générales	230 257	20 121	20 121		250 377
Résultat de l'exercice	1 772 513	-1 772 513	1 666 747	1 772 513	1 666 747
<i>Dividendes</i>		1 663 767			
Provisions réglementées	45 465				45 465
Total Capitaux Propres	13 841 653		1 775 493	1 772 513	13 844 633

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	45 465			45 465
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	45 465			45 465
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

NOTES SUR LE BILAN

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	36 456		22 000		14 456
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	170 465	20 459	32 702		158 223
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	206 921	20 459	54 702		172 679
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		20 459	54 702		
Financières					
Exceptionnelles					

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 697 838 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	78	78		
- à plus de 1 an à l'origine	509 170	222 770	286 400	
Emprunts et dettes financières divers (*)	59 265			59 265
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 475 213	1 475 213		
Dettes fiscales et sociales	4 689 165	4 689 165		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	31 476	31 476		
Autres dettes (**)	21 836	21 836		
Produits constatés d'avance	3 911 635	3 911 635		
Total	10 697 838	10 352 174	286 400	59 265
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	150 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	339 189			
(**) Dont envers les groupes et associés				

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	783 130
Fournisseurs - FAR hors groupe	269 381
Dettes provisionnées pour CP	726 348
Dettes provisionnées pour RTT	104 862
Dettes prov. sur part. des salariés	356 579
Personnel - Autres charges à payer	33 897
Personnel - Primes à payer	825 166
Orga. sociaux - CS sur CP	309 441
Orga. sociaux - Autres CS à payer	301 253
Charges à payer taxe organic	14 310
Charges à payer form prof. contin	8 262
Charges à payer particip eff constr	46 908
Etat - Charges à payer	658
Charge à payer - CFE	27 728
Charge à payer - Taxe foncière	41 528
Charge à payer - TVTS	1 767
Charge à payer - Taxe handicap	15 316
Charge à payer - Divers	809
RRR à accorder et autres AAE	7 693
Divers - Charges à payer	2 579
Total	3 877 612

Autres informations

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	151 540		
Total	151 540		

NOTES SUR LE BILAN

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	3 911 635		
Total	3 911 635		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	-98 044		-98 044
Ventes de produits intermédiaires	89 455		89 455
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	19 021 932	33 504	19 055 436
Ventes de marchandises	1 286		1 286
Produits des activités annexes	1 280 600		1 280 600
TOTAL	20 295 230	33 504	20 328 734

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 27 328 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - Transferts de charges	9 503	
79120000 - Remboursement agefos - Autres frais	2 077	
79140000 - Avantages en nature hors associés	13 991	
79150000 - Trf de charges - Divers social	1 494	
	27 066	
Total	27 066	

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	2 560 116	616 472	1 943 644
+ Résultat exceptionnel	939	235	704
- Participations des salariés	366 081	88 480	277 601
Résultat comptable	2 194 974	528 227	1 666 747
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 68 437 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	45 465
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	45 465
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles	319 213
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	319 213
C. Déficit reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future	91 249
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2006, la société SAS IN EXTENSO AUVERGNE RHONE ALPES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe Financière In Extenso Auvergne Rhône Alpes, 53 avenue ALBERT EINSTEIN 69100 VILLEURBANNE.

AUTRES INFORMATIONS

Evènements postérieurs à la clôture test

La société a acquis en date du 03/07/2023 la majorité des titres du cabinet FINANCIERE BLANC ET ASSOCIES.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement des titres AUDICOGEST</i>	97 105
Autres engagements donnés	97 105
Total	97 105
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

AUTRES INFORMATIONS

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Engagements retraites reçus</i>	125 331
Autres engagements reçus	125 331
Total	125 331
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 283 554 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 158 223 euros

Les engagements ont été constatés pour partie sous forme de provisions. Ils figurent au poste « provisions pour risques et charges » au bilan pour 158 223 euros.

Les engagements sont en partie couverts par une assurance spécifique pour un montant valorisé à 125 331 € au 30/06/2023.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans.

Le calcul tient compte des paramètres suivants :

- Taux d'actualisation : 3.85%
- Taux de progression des salaires : 2% constant
- Taux de rotation du personnel suivant ancienneté :
 - moins de 5 ans d'ancienneté : taux de rotation de 16% (contre 14% en N-1)
 - de 5 à 15 ans d'ancienneté : taux de rotation de 10% (contre 9% en N-1)
 - plus de 15 ans d'ancienneté : taux de rotation de 3% (contre 4% en N-1)
- A 5 ans du départ à la retraite : taux de rotation de 0%
- Table de mortalité : TV 88/90
- Un taux de charges patronales fixé à 45%

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 30 000 euros